



## CENTRE HOSPITALIER ARIEGE COUSERANS

BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS CEDEX

### DECISION N°164-2022

#### Portant délégation en faveur de Madame Estelle SALGUES, Directrice Adjointe en charge de l'EHPAD-USLD

---

#### La Directrice par intérim du Centre Hospitalier Ariège Couserans et de l'Etablissement Public Médico-Social « La Vergnière »

- Vu la loi « Hôpital Patients Santé Territoire » du 21 juillet 2009,
- Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé,
- Vu le Code de la Santé Publique, et plus particulièrement les articles L 6143-7, L6145-16, R6143-38, R 6145-70, et D 6143-33 à 6143-35,
- Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- Vu l'organigramme en vigueur au 29 décembre 2022,
- Vu la décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie du 16 décembre 2022 désignant Madame Marie DUNYACH, Directrice d'Hôpital, en tant que Directrice par intérim du Centre Hospitalier Ariège Couserans et de l'Etablissement Public Médico-Social « La Vergnière » à compter du 29 décembre 2022,

#### DECIDE

##### Article 1

Madame Estelle SALGUES, Directrice Adjointe, Directrice d'établissement sanitaire social et médico-social chargée des EHAPD et de l'USLD, au Centre Hospitalier Ariège Couserans, dispose, en cas d'absence de Monsieur Frédéric Riant, Directeur Adjoint, d'une délégation générale de signature lui permettant d'engager l'établissement tant pour la gestion des patients, que pour tout autre sujet ne pouvant attendre le retour du directeur adjoint.

Cette délégation intègre les actes de toute nature et notamment mandaterments, ressources humaines, discipline ; toutefois aucun engagement d'investissement supérieur à 25 000 € n'est autorisé par la présente délégation.

**Article 2**

La présente décision est publiée au Recueil des Actes Administratifs.

**Article 3**

La présente décision prendra effet à compter du 29 décembre 2022.

**SPECIMEN DE LA SIGNATURE  
Estelle SALGUES**



Fait à Saint-Lizier, le 29 décembre 2022

**Marie DUNYACH  
Directrice par intérim**

